



PROFIL DE POSTE

DIRECTEUR ADJOINT

En charge des établissements médico-sociaux de l'HNOV et de la coordination de la filière gériatologique Rhône Nord.

Fonction : DIRECTEUR ADJOINT EN CHARGE EN CHARGE DES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX DE L'HNOV ET DE LA COORDINATION DE LA FILIERE GERONTOLOGIQUE RHONE NORD

Centre hospitalier (ou direction commune) : Hôpital Nord Ouest Villefranche

Adresse : Plateau d'Ouilly - BP 80436 - 69655 VILLEFRANCHE CEDEX

Personne à contacter :

Mme BONGIOVANNI-VERGEZ

Directeur Général HNO

04 74 09 23 13

Site internet : www.lhopitalnordouest.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

1. Présentation générale de L'Hôpital Nord-Ouest (HNO)

La Direction commune, regroupe sous le nom de marque *Hôpital Nord-Ouest*, trois établissements : le Centre Hospitalier de Villefranche-sur-Saône, le Centre Hospitalier de Tarare-Grandris, le Centre Hospitalier de Trévoux, soit 1 539 lits et places MCO, SSR et EHPAD pour un budget consolidé de 255 M€ et de 2 864 salariés.

Depuis juillet 2016, L'HNO a intégré le Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Nord Beaujolais Dombes dont l'établissement support est le Centre Hospitalier de Villefranche sur Saône. Aux établissements « Hôpital Nord-Ouest » ci-dessus cités, s'ajoutent les CH de Beaujeu et CH de Belleville et le centre hospitalier psychiatrique de Saint Cyr au Mont d'Or. Le projet médical partagé de territoire a été adopté en juillet 2017 et identifie 9 parcours de soins innovants dont un parcours pour la gériatrie.

La filière gériatologique Rhône Nord comprend les cantons d'Anse, Belleville, Gleizé, le Bois d'Oingt, L'Arbresle, Monsols, Tarare, Trévoux et Villefranche.

2. Présentation des ESMS de l'HNOV :

- EHPAD de l'ex-Hôpital Gériatrique du Val d'Azergues (Alix) : 100 résidents
- EHPAD Résidence Pierre de Beaujeu (Villefranche-sur-Saône) : 65 résidents dont 40 lits d'USLD et 24 lits d'EHPAD.

L'EHPAD Résidence Pierre de Beaujeu va être entièrement reconstruit dans les deux prochaines années.
L'EHPAD situé à Alix devra faire l'objet également d'un projet de nouvelle localisation.

3. Présentation générale la filière gériatrique Rhône Nord

La filière gériatrique Rhône-Nord est organisée entre les établissements sanitaires et médico-sociaux et l'ensemble des professionnels qui s'inscrivent dans la prise en charge des personnes âgées à leur domicile (institutionnels et libéraux).

Elle vise à proposer des actions garantissant la mise en œuvre de solutions pragmatiques prioritaires et de les mettre en œuvre concrètement :

- Contribuer au bon adressage du sujet âgé vers les compétences appropriées disponibles dans les établissements et améliorer l'orientation directe du patient vers les structures adaptées.
- Éviter le passage systématique par un service d'urgences et assurer une cohérence de prise en charge de la personne âgée, sans rupture, au fur et à mesure de la gradation des soins requis.
- Permettre aux acteurs de la prise en charge gériatrique d'avoir une meilleure connaissance des différents partenaires, de l'offre de soins et des compétences des ressources disponibles.
- Contribuer à la diffusion de la culture gériatrique

Identification du poste

Mission générale et positionnement :

Le directeur adjoint en charge des établissements médico-sociaux de l'HNOV et de la coordination de la filière gériatrique Rhône Nord travaille en symbiose avec le directeur général de l'HNO et en coopération forte avec le médecin chef du pôle Gériatrie.

Il concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sociales et médicosociales et sanitaires au sein du GHT, en relation avec l'ensemble de l'équipe de direction et le pôle et ce, afin de permettre une prise en charge globale et coordonnée des personnes âgées accueillies ou accompagnées et de leurs familles.

Missions de gestion des établissements médico-sociaux rattachés à l'HNOV :

- il est responsable, par délégation du directeur général, du fonctionnement des établissements cités ci-dessus
- il assure la coordination de l'encadrement des équipes
- il est l'interlocuteur des résidents, familles et partenaires
- il anime des instances de ces établissements (CVS, commission d'admission, commission des séjours longs ...)
- il est l'interlocuteur privilégié des tutelles (conseil départemental, ARS ...)
- il assure le suivi financier des structures en symbiose avec le directeur des finances
- il est chargé, dans son domaine de compétences, de la mise en œuvre des orientations stratégiques du projet médical d'établissement 2020-2025
- Possibilité de gérer d'autres directions d'EHPAD par intérim en proximité

Missions de coordination et de développement dans son domaine de compétence :

- Il anime et coordonne la prise en charge graduée des personnes âgées avec les partenaires du territoire dans le cadre du GHT (réfèrent « personnes âgées » pour le GHT) et pour la filière gériatrique Rhône Nord.
- Il s'assure de l'adaptation de cette prise en charge à la situation des personnes accueillies ou accompagnées par les établissements en prenant en compte notamment les spécificités réglementaires.
- Il veille à la cohérence et à la coordination des activités des établissements avec celles de l'HNO et des différents réseaux.

- Il mobilise les compétences et les spécialisations des membres de la filière afin de résoudre les situations complexes ou urgentes.
- Il intervient, en tant que de besoin, dans les différentes instances des établissements
- Il propose les choix opérationnels.
- Il veille à la cohérence institutionnelle avec l'établissement support, à la cohésion des équipes et à la compréhension des enjeux internes et externes des établissements concernant la prise en charge de la personne âgée.

Positionnement dans l'organigramme :

- Autorité hiérarchique : Directeur général de l'HNO
- Membre de l'équipe de direction HNO
- Référent « personnes âgées » pour le GHT
- Coordinateur de la filière Rhône Nord

Compétences requises :

Capacités relationnelles :

Travail en équipe pluridisciplinaire et transversale, écoute, discernement, ouverture d'esprit, tact et diplomatie, adaptation et objectivité, capacité à rendre compte et à expliquer, loyauté.

Compétences en management :

Capacité à animer, mobiliser et motiver individuellement et collectivement, capacité de négociation et de concertation, capacité d'analyse et de synthèse, capacité de gestion de projet, capacité de travail, d'initiative et de rigueur,

Compétences techniques:

Avoir une vision stratégique des évolutions du système sanitaire, social et médicosocial et savoir positionner les établissements dans des réseaux de santé publique ou médico-sociaux au sein des territoires.

Savoirs requis :

Savoir-être :

- Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons.
- Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes.
- Savoir se diriger dans un environnement complexe.
- Etre attentif et prendre en compte les attentes des résidents.

Savoir-faire :

- Le sens de l'écoute et du dialogue,
- Un esprit de synthèse et d'analyse,
- Le sens de la négociation,
- Le sens du travail en commun,
- Des qualités de rigueur, d'anticipation et de réactivité,
- Maîtrise de soi face aux situations de conflit.

Autres informations

- Participation à l'astreinte de direction.
- Versement de l'indemnité logement réglementaire
- Ville de taille moyenne disposant d'équipements sociaux et culturels de bon niveau (écoles, lycées, théâtre très dynamique, un cinéma d'art et d'essai, 2 autres cinémas, centre urbain agréable avec de nombreux commerces, nombreux équipements sportifs).
- Proximité de la métropole lyonnaise (30 Km).